

MAQUETTE PEDAGOGIQUE - LISTE DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS TYPE

FICHE D'IDENTITE FORMATION :			
Composante : <i>Choisir dans liste</i>	SANTE	Modalité d'organisation du parcours : <i>Choisir dans liste</i>	FI/FC (même maquette pour FI et FC)
Diplôme : <i>Choisir dans liste</i>	Master	Site d'enseignement principal <i>Choisir dans liste</i>	HENRI MONDOR
Champ principal : <i>Choisir dans liste</i>	champ 5 : Santé	Mention de rattachement co-accréditée : <i>Choisir dans liste</i>	NON
Champ secondaire : <i>Choisir dans liste</i>	champ 6 : Sciences, ingénierie, technologies	Si oui, préciser les établissements : <i>Cf. arrêté d'accréditation</i>	
Domaine : <i>Choisir dans liste</i>	STS	Si formation en partenariat avec des établissements extérieurs, préciser les établissements partenaires :	Paris Saclay, Sorbonne Paris Nord
Mention Licence professionnelle : <i>Choisir dans liste</i>		Effectifs prévisionnels en S1/S2 :	
Mention Master : <i>Choisir dans liste</i>	Biologie-santé.	Effectifs prévisionnels en S3/S4 du parcours-type :	45
Mention Licence : <i>Choisir dans liste</i>		Effectifs prévisionnels en S5/S6 :	
Spécialité BUT, Mention spécifique ou intitulés du diplôme (autres que Licence, Master, LP) :		Nombre d'heures RNA et PRP en EQTD :	
Nom et prénom responsable(s) de mention :	HUE Sophie	Nom et prénom responsable(s) du parcours-type :	OLLERO Mario
Intitulé Parcours-type/Parcours/Options : <i>Cf. libellé indiqué dans l'AOF ou voté en CPVU</i>		Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques (BTCG) - Parcours recherche -	

Aide et commentaires DEVE :
 Avant l'élaboration de la présente grille M3C, nous vous invitons vivement à prendre connaissance de la lettre de cadrage de la VP CFVU ainsi que de la FAQ prévues à cet effet Pour rappel, il convient de: - Renseigner une grille M3C par parcours-type (et non pas par mention) - Renseigner la totalité des champs : Fiche d'identité formation & Caractéristiques des enseignements - Se référer strictement à l'intitulé du parcours type voté ou à soumettre au vote de la CFVU - Compétences transversales: merci de les indiquer en bleu
Eventuels commentaires composante/UFR :
L'autre site d'enseignement est le campus d'Evry (Université Paris Saclay). En ce qui concerne l'anglais, le volume horaire de la formation est de 340 h (100% du sous-parcours recherche et 50% du sous-parcours professionnel). Un accord est en cours avec la Tbilisi Medical University (Géorgie), avec échange d'enseignants et accueil d'étudiants Erasmus. Maquette adoptée en CFVU le 1er juillet 2024 Reconduite à l'identique le 30 juin 2025

[illegible]

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES																		
Champs renseignés Cf. onglet Maquette																		
Type de diplôme			UFR SANTE															
Mention Licence			0															
Mention Licence pro			0															
Mention Master			Biologie-santé.															
Mention Spécifique			0															
Parcours type			Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques (BTCG) -Parc. Recherche															
			Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues							Epreuve terminale/Examen		
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	UE1 Bases fondamentales des biothérapies					100							100		100		
S3	ECUE	ECUE1a Outils spécifiques des biothérapies					100							100		100		
S3	ECUE	ECUE1b Modèles animaux					100							100		100		
S3	UE	UE2 Champs d'application des biothérapies					100							100		100		
S3	ECUE	ECUE2a Nouvelles thérapies des maladies génétiques					100							100		100		
S3	ECUE	ECUE2b Médecine régénératrice					100							100		100		
S3	ECUE	ECUE2c Biothérapie transfusionnelle					100							100		100		
S3	UE	UE3 Immunothérapie					100							100		100		
S3	ECUE	ECUE3a Stratégies antinéoplasiques					100							100		100		
	UE	UE6 Recherche clinique en biothérapies					100							100		100		
S3	UE	UE5 Techniques d'analyse à haut débit et gene editing						100						100				
S3	UE	UE6 Recherche clinique en biothérapies					75	25						100		100		
S3	UE	UE7 Présentation de projet de stage					50	50						50	50			

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
(à renseigner obligatoirement)

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L’ASSIDUITE (nombre d’absences autorisées...) :

Commentaires : Si trois ou plus absences injustifiées, l’étudiant passe en deuxième session (déterminé dans chaque UE)

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :

Commentaires : le redoublement doit être sollicité par l'étudiant n'ayant pas validé la formation, et la décision est prise par le comité pédagogique

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque cellule)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Règle de poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	7,00	
Règles de compensation (Master)	Compensation entre les UE		Les UE1 et UE2 (tronc commun) constituent un bloc qui doit être validé séparément des autres UE avec 10/20. La note de ce bloc est compensé avec les notes des autres UEpour avoir la note globale du semestre 3. Une deuxième session (pour les UE du semestre 3) sera proposée aux étudiants qui remplissent les conditions suivantes : 1) Si un étudiant a la moyenne au semestre, il doit repasser toutes les ECUEs avec notes inférieures à 10 qui appartiennent à une UE avec note inférieure à 7 2) Si un étudiant n'a pas la moyenne au semestre (<10), il doit repasser toutes les ECUEs avec notes inférieures à 10 qui appartiennent à une UE avec note inférieure à 10. Une UE déjà validée ne pourra être repassée en deuxième session. Au contraire, une UE pas encore validée peut être repassée si l'étudiant le demande dans un délai d’une semaine à compter de la date de transmission des notes. Dans ce cas, toutes les ECUEs de l’UE devront être repassées. Dans tous les cas, la note à la deuxième session se substitue à la note initiale. Dans les relevés de notes il sera mentionné la session à laquelle l'UE a été validée.
Modalités de ventilation des usagers d’un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)	Etude des dossiers par une commission pédagogique		

4. STAGES (à renseigner obligatoirement) :

Pour rappel, le stage est obligatoire en Master

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
Entre janvier et septembre	6	30	

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement à l'aide des menus déroulants) :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté	sans objet	
UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle	non	
UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat	sans objet	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT uniquement)	sans objet	
UE/ECUE "compétences transversales" - obligatoire en Licence	sans objet	